

AC selon R482 – Catégories B1, C1 et C2 (E1J)

R482

Acquérez les connaissances réglementaires et les compétences pratiques indispensables pour conduire en sécurité les engins de chantier des catégories B1, C1 et C2 et permettre la délivrance d'une autorisation de conduite par votre employeur.

Présentiel - Synchrones

Objectifs

Permettre aux conducteurs :

- d'acquérir les connaissances réglementaires ;
- de conduire les engins en sécurité ;
- d'effectuer les vérifications réglementaires ;
- de prévenir les risques liés à l'utilisation des engins ;
- de fournir à l'employeur les éléments nécessaires à la délivrance de l'autorisation de conduite.

Public Visé

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire de façon habituelle ou occasionnelle un engin de chantier de catégorie A et F

Pré Requis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation.

Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).

La délivrance d'une autorisation de conduite nécessite d'être à jour de la visite médicale.

Les + métier

Cette formation permet aux conducteurs d'engins de chantier de maîtriser les règles de sécurité, les vérifications réglementaires et les techniques de conduite nécessaires à l'utilisation des engins des catégories B1, C1 et C2 dans le cadre d'une autorisation de conduite.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les obligations réglementaires relatives à la conduite des engins de chantier des catégories B1, C1 et C2.
Réaliser les vérifications de prise de poste et de fin de poste conformément aux consignes de sécurité.
Conduire un engin des catégories B1, C1 et C2 en appliquant les règles de sécurité adaptées aux situations de travail.
Effectuer les principales manœuvres de circulation, de travail et de manutention en sécurité.
Rendre compte des anomalies constatées et adopter un comportement professionnel garantissant la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs.
Études de cas.
Analyse de situations de travail.
Démonstrations.
Exercices pratiques.
Mises en situation sur plateau technique.
Débriefing individualisé.

Parcours pédagogique

Partie théorique

Réglementation applicable à l'autorisation de conduite.
Responsabilités des différents acteurs.
Technologie des engins.
Catégories B1, C1 et C2.
Analyse des risques.
Vérifications avant utilisation.
Signalisation.
Circulation.
Stabilité des engins.
Règles de sécurité.
Fin de poste.

Partie pratique

Prise de poste.
Vérifications journalières.
Circulation.
Évolution sur parcours.
Manœuvres adaptées aux catégories B1, C1 et C2.
Respect des règles de sécurité.
Stationnement.
Fin de poste.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;
par mail : adv@alyence-groupe.com ;

Version : R482-20260724

ALYENCE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82690945969

ALYENCE

ZI LE CHANAY II - 8 RUE JOSEPH CUGNOT - 69720 ST BONNET DE MURE
Tél. : 0472790582 - Site internet : www.alyence.com - E-mail : contact@alyence-groupe.com
SAS au capital de 8000 - N° Siret : 49380313400029 - N° TVA Intra. : FR00493803134 - Code NAF : 8559A

ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Moyens pédagogiques

Salle équipée.
Vidéoprojecteur.
Support stagiaire.
Documentation réglementaire.
Plateau technique.
Engins catégories B1, C1 et C2.
Zone d'évolution sécurisée.
Matériel de balisage.
EPI.

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs spécialisés dans la formation à la conduite d'engin de chantier.
Formateur qualifié, professionnel du BTP et de la conduite d'engins.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation continue tout au long de la formation.

Évaluation finale comprenant :

- Questionnaire de connaissances théoriques ;
- Evaluation pratique en situation de conduite ;
- Validation des compétences acquises selon les objectifs de formation.

Les résultats permettront à l'employeur de disposer des éléments nécessaires à la délivrance d'une Autorisation de Conduite.

- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Lorsque la formation est réalisée en intra :
Engins conformes et vérifiés.
Zone de circulation adaptée.
Charges de manutention.
Carburant ou énergie.
EPI des participants.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

Groupe de 8 Personnes

ALYENCE

ZI LE CHANAY II - 8 RUE JOSEPH CUGNOT - 69720 ST BONNET DE MURE
Tél. : 0472790582 - Site internet : www.alyence.com - E-mail : contact@alyence-groupe.com
SAS au capital de 8000 - N° Siret : 49380313400029 - N° TVA Intra. : FR00493803134 - Code NAF : 8559A